

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE
CONVOCATION**
12 JANVIER 2006

DE L'AN DEUX MIL SIX, vingt et un janvier à onze heures, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel **MARESCOT**, Maire.

DATE D’AFFICHAGE

ETAIENT PRESENTS M. Laurent **SIMON** – M. Francis **BLEY**. M. Jackie **MARTIN** - Mme **WATIN AUGOUARD** Adjoints
Mme Anne-Marie **GAULT** - M. Stéphane **FEREY** M. Alain **FAURE** -
Mme Rolande **BOYER** – Monsieur Bernard **MULLER** – Madame Antoinette **MORIN**

**NOMBRE
CONSEILLERS**
En exercice 13
Présents 11
Votants 11

DE ABSENTS – M. **THIL** - Monsieur Yves **RIGUIDEL**

A été élue secrétaire Madame Anne-Marie **GAULT**

DELIBERATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES

ACCORD pour procéder au plus vite à une étude de sol sur la parcelle Communale (ex : terrain **MOLLIER**) située le long de la RD 513 et cadastrée : section B numéro 128.
Cette étude sera transmise dès les résultats connus au CETE de Rouen afin de compléter la procédure en cours dans le cadre du Plan d’Exposition aux Risques.

ACCORD pour renouveler l’embauche d’un agent de Police Municipal pour juillet et Août 2006. L’Adjoint chargé du personnel devra organiser l’emploi du temps des deux agents chargés de la Police Municipale afin que les récupérations horaires soient effectuées rapidement sans report après la saison estivale.

ACCORD du Conseil Municipal pour solliciter des devis afin de stabiliser les bas côtés de la route du Bout du Haut (sur le plat de cette voirie avant le stop).

Le Conseil Municipal **INSTAURE** à compter du 1^{er} janvier 2006 un forfait de taxe de séjour pour les locations consenties sur la propriété du Manoir de Clairefontaine au Grand Bec et basé sur le nombre de location et leur capacité d’accueil par logement.

ACCORD du Conseil Municipal pour les devis présentés par l'Adjoint chargé des travaux :

- Devis de la Société MONCEEL (antivol pour panneaux touristiques Valère LEFEVRE) : **741.52 €**
- **EXTENSION DU CIMETIERE :**
 1. pose d'un fourreau pour **l'éclairage public** entre la rue du Champ Vert et l'extension du cimetière devis entreprise TOFFOLUTTI : **2230.30 €**.
Le SDEC prendra en charge 30% de ces travaux
 2. **pose de bordurettes** dans l'axe central du cimetière devis entreprise TOFFOLUTTI : **1722.24 €**

PLANTATIONS – talus rue Thomas Jean Monsaint :

Après plusieurs devis les Pépinières de Fourneville ont été retenues : **1265.47 €**

Monsieur FERÉY propose de mettre une autre société en concurrence : **ACCORD** du Conseil Municipal

ACHATS DE BACS à sel et de bacs de tri sélectif

- Bacs à sel : 3 (si possible de couleur verte)
- Bac tri sélectif : 1 pour salle Saint Roch et 1 pour l'école

Le Conseil Municipal **DECIDE** de ne pas donner suite à la lettre ouverte produite par l'Association A.H.P.A (Association Hôpital Pays d'Auge) estimant que la position du Conseil Municipal était très claire.

Le Conseil Municipal **DECIDE** de reconduire l'expérience passée d'implantation du poste de secours au même endroit. Pour ce faire :

- Monsieur SIMON Adjoint procédera à l'appel des candidatures
- Monsieur BLEY Adjoint procédera aux raccordements nécessaires au fonctionnement de ce poste.

Le Conseil Municipal suite à une demande du Président du CNV est **FAVORABLE** au versement d'une subvention de fonctionnement pour l'année 2006 et décidera du montant dès réception du budget prévisionnel du CNV et examen par l'Adjoint chargé du budget.

Le Conseil Municipal ne souhaite pas embaucher en direct la ou les personnes qui seront chargées de l'accueil et du fonctionnement du CNV.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
MICHEL MARESCOT